

Initiatives ministérielles

service de qualité moindre que celui qu'ils devraient recevoir.

Croyez-moi. Allez à ce bureau de poste quand il fait un temps comme celui qu'il fait aujourd'hui à Ottawa, et essayez de prendre votre courrier quand la boîte postale est prise dans la glace. Quand il pleut à boire debout, quand il y a une tempête de neige ou par mauvais temps, il peut vous falloir deux ou trois jours avant de pouvoir sortir votre courrier de cette superboîte. Ça en dit long sur la qualité du service offert aux Canadiens et sur les inquiétudes des personnes qui reçoivent leur courrier par ce moyen.

Il arrive très souvent que les superboîtes soient bloquées par la neige et qu'il soit impossible d'y avoir accès. C'est un problème courant. La Société canadienne des postes songe déjà à payer au gouvernement fédéral une taxe sur l'affranchissement, sous forme de dividendes, ce qui aura forcément des répercussions négatives sur les services dans tout le pays. Le gouvernement a supprimé des subventions postales importantes qui permettaient de soutenir une fragile industrie des revues et des journaux.

• (1030)

Nous avons débattu la situation, dont ont fait état, ces deux dernières années, des quotidiens de petites localités auxquels le gouvernement et la Société canadienne des postes ont retiré ces subventions, alors que la marge bénéficiaire de ces quotidiens était très faible, de sorte qu'ils doivent manoeuvrer très prudemment.

Le gouvernement a supprimé des subventions leur permettant de continuer de transmettre l'information locale aux petites collectivités. Il a supprimé des subventions visant à aider des quotidiens ethniques à continuer de circuler dans le pays. Résultat: les Canadiens d'un bout à l'autre du pays paient plus cher, de différentes façons, pour les revues ou pour les quotidiens qui leur sont livrés. Auparavant, le gouvernement protégeait ces quotidiens et ces revues, dans une certaine mesure, afin que la presse canadienne puisse continuer d'exister. Il a supprimé cette protection. En fait, il refile les coûts à d'autres.

Un comité de députés dit que les relations de travail à la Société canadienne des postes ont très peu changé depuis 1985. J'ai entendu le ministre indiquer que ce projet de loi améliorera les relations avec les employés de la société, mais ceux-ci ont dit qu'ils ne souscrivaient pas à cette mesure législative. Il me semble donc étrange que le gouvernement dise que ce projet de loi améliorera les

relations syndicales-patronales, alors que, en fait, les employés sont d'un avis totalement contraire.

C'est le point de vue du *Toronto Star* et la majeure partie de ces renseignements au sujet de ce projet de loi proviennent de là.

Je voudrais également souligner que le *Citizen* d'Ottawa a aussi publié des articles à propos de ce projet de loi sur la Société canadienne des postes. Selon le quotidien, M. Andre aurait insisté pour dire que le gouvernement n'envisageait pas une privatisation. Toutefois, il ajoute:

«Si je devais parier, je dirais que, d'ici 20 ans, les services postaux du monde entier seront privatisés. Je verrais d'un bon oeil que le Canada soit le premier à le faire.»

M. Andre voudrait que le Canada soit le premier à le faire. J'ai l'impression que, peu importe les démentis, nous assistons à la mise en branle du processus de privatisation.

Un autre article du *Citizen* d'Ottawa dit:

Tout en disant que le gouvernement ne privatisera pas la Société canadienne des postes avant les prochaines élections, M. Andre n'a pas écarté cette possibilité, dans les années à venir, si les conservateurs demeurent au pouvoir. Une telle décision pourrait être prise, a-t-il dit, en autant que le service postal soit assuré dans les régions non rentables.

Tous les éléments sont réunis pour qu'on conclue à la mise en branle du processus de privatisation. Un autre article indique que ce projet de loi risque de poser de nombreux problèmes. Le gouvernement ne nous donne pas tous les faits.

Si le gouvernement autorise les employés de la Société canadienne des postes à acheter des actions dans cette entreprise, combien de temps lui faudra-t-il pour conclure que tout le monde devrait en acheter? Je soutiens que le gouvernement conservateur ne tardera pas à décider que tout le monde doit avoir une participation dans cette société.

• (1035)

M. Andre maintient que le régime d'actionnariat pour les employés n'est pas le premier pas vers la privatisation de ce qui est essentiellement un service public, mais le premier ministre a assuré autrefois aux Canadiens qu'Air Canada, alors société d'État, n'était pas à vendre. Il n'y a pas si longtemps le premier ministre l'a réaffirmé, mais regardez où nous en sommes maintenant. Harvie Andre. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Traditionnellement à la Chambre, il est d'usage de ne pas nommer les députés par leur nom. J'apprécierai la coopération du député.